

## A/S : session informelle du 19 décembre 2018

Le Haut Conseil pour le climat s'est réuni pour une seconde réunion informelle le 19 décembre 2018, qui portait sur la mise en place du secrétariat du HCC et le plan de travail des prochains mois.

**Participants :** Corinne Le Quéré (présidente), Michel Colombier, Céline Guivarch, Alain Grandjean, Jean-Marc Jancovici, Pierre Larrouturou, Benoît Leguet, Valérie Masson-Delmotte, Jean-François Soussana, Laurence Tubiana, Katheline Schubert.

### Ordre du jour :

- Introduction
- Plans pour la mise en place du secrétariat
- Blocs de travail à mettre en place durant les prochains mois
- Priorités pour le rendez-vous avec le Premier ministre du 8 janvier 2019
- Discussion sur l'approche du HCC face à la crise sur la taxe carbone

---

### Introduction

La Présidente a résumé les discussions de la réunion du 10 décembre 2018. Les membres ont discuté des éléments à définir pour la mise en place du HCC (déclaration de conflits d'intérêts, durée de mandat). Une lettre de mission est en cours de préparation pour adresser ces éléments ainsi que le budget du HCC.

### Plans pour la mise en place du secrétariat

Les membres ont discuté des éléments de la note de cadrage reçue et des manquements potentiels. Ils ont examiné la question du traitement de l'adaptation au changement climatique et des impacts au sein de leurs travaux. Les membres ont noté l'importance de produire des avis rationalisés en prenant une approche analytique, techniquement rigoureuse, systématique et équilibrée. Le développement d'un consensus sera essentiel, tout en notant les points de différence et les zones d'incertitude. La question de représentation publique du HCC a été abordée.

Les membres ont discuté de la capacité de l'équipe du HCC à produire des analyses et à évaluer et synthétiser le matériel existant. Les rapports nécessiteront des travaux d'évaluation lourds et il sera important à la fois de susciter des travaux externes et de produire des analyses propres au HCC. Les membres ont brièvement abordé la question des relations de travail avec des agences comme l'ADEME.

Les membres ont traité la question de la production de rapports spéciaux si se présente le besoin de donner des avis ponctuels sur un thème ou un document spécifique. Cependant, le rôle du HCC ne doit pas être de rendre un avis ou d'avoir une réaction sur chaque texte ou question d'actualité.

Les membres ont parlé de l'intérêt d'organiser le secrétariat selon des compétences sectorielles (à l'image du CCC) pour permettre l'évaluation de la SNBC. Celle-ci s'organise toutefois selon des orientations transversales, qui devront être prises en compte. La SNBC omet certains secteurs (santé, sport, défense, numérique, économie circulaire, gestion forestière) et aspects (co-bénéfices, mise en œuvre des plans territoriaux, aspect social, méthodologie), qui devront être abordés dans les rapports du HCC. Il sera important pour le HCC de permettre le lien avec les politiques économiques (notamment d'influencer les projets de loi de finances), d'anticiper les secteurs qui pourront être traités dans le futur, tel que le secteur du numérique, et de gérer les antagonismes et les questions à la frontière entre différentes disciplines.

La Présidente a présenté la structure du secrétariat du CCC et une esquisse de secrétariat pour le HCC. Les membres ont discuté des rôles et des compétences requises pour différents rôles. Les membres ont noté l'importance de se concentrer sur les secteurs mais également de regarder l'ensemble des questions transversales et l'aspect de cohérence des différentes politiques. Des fiches de poste seront finalisées.

### **Blocs de travail à mettre en place durant les prochains mois**

Les membres ont discuté du calendrier de publication du premier rapport. Ce dernier doit permettre de produire un rapport robuste mais également d'influencer l'élaboration de politiques associées, tel que le projet de loi de finances. Les membres ont conclu que ce rapport pourrait être publié en juin 2019 et qu'il se concentrera sur une analyse sectorielle, avec en plus un ou deux secteurs transversaux ou thématiques spécifiques si le temps et les ressources le permettent (à cadrer lors des réunions de janvier et février). Le rapport comprendrait une analyse des tendances des émissions et des principales politiques publiques sectorielles importantes pour la mise en œuvre de la SNBC ainsi qu'une étude de l'alignement des politiques publiques avec le deuxième budget carbone. Le rapport présentera également les éléments additionnels qui sont envisagés dans les rapports futurs, notamment les secteurs transversaux et éventuellement les méthodes qui seront développées, ainsi qu'une synthèse des résultats disponibles et des avis qui en découlent.

Les membres ont discuté des priorités pour les deux premières réunions de 2019, qui seront des réunions d'orientation avec des présentations externes. Les membres ont noté l'importance des questions de communication. Les réunions de mars et avril permettront de s'interroger sur chacun des secteurs. Les membres ont convenu que la réunion de mai, précédant la date de publication supposée du rapport, sera plus longue afin de permettre la révision et la finalisation de la rédaction. La Présidente a proposé d'organiser une annonce publique à la fin de la première rencontre, qui présenterait les plans pour le premier rapport ainsi que les profils des membres et des commentaires.

### **Priorités pour le rendez-vous avec le Premier ministre du 8 janvier 2019**

Les membres ont discuté des points importants à aborder lors de la réunion avec le Premier ministre : l'aspect novateur du Haut Conseil et l'importance d'assurer son indépendance et son autonomie ; l'importance du cadre légal et de l'engagement avec le Parlement ; l'influence du HCC et comment, quand et à quel niveau il peut la mettre en œuvre ; le besoin de moyens pour obtenir des analyses nouvelles et embaucher un secrétariat.

### **Discussion sur l'approche du HCC face à la crise sur la taxe carbone**

Les membres ont évoqué les quatre options proposées quand à une possible réponse du HCC sur la taxe carbone. Certains membres ont exprimé une réticence à ce que le HCC émette un avis sur une mesure particulière au sein d'un contexte social, scientifique et politique plus large. Les membres ont toutefois noté l'importance de montrer que le HCC porte une attention aux événements actuels et aux décisions au plus haut niveau et qu'il se tient à l'écoute. Les membres ont convenu d'inclure ces derniers points dans le communiqué de presse qui sera préparé début 2019.